

Gerpinnes

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ



Le C.P.A.S. de Gerpinnes

BIMESTRIEL MARS - AVRIL 2009

PEPINIERES RAUNET

Chée de Philippeville 67 - 6120 NALINNES
071.21.33.77



PEPINIERE DES HAIES

Rue de Marcinelle 70 - 6120 NALINNES
071.21.50.75



2 pépinières
à votre service
Entreprise
de parc et jardin

une pelouse parfaite sans mousse ou feutre!

- ▶ Pensées
- ▶ Primevert
- ▶ Oignons
- ▶ Plant de
Pommes
de terre

Tout pour le jardin

- ▶ Outillage, poteries
- ▶ Terreau, engrais
- ▶ Semences et bulbes
- ▶ Bois de jardin
- ▶ Personnel qualifié
à votre écoute



DCM

OLIVIER Dachkin

Au Bultia
45, rue Neuve
6280 Gerpinnes
Tél. 071 21 34 02



Devenez une cliente VIP Olivier Dachkin
et bénéficiez tous les mois
d'un tarif alliant
jusqu'à

-50%

Renseignez-vous dans votre salon Olivier Dachkin

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL 3
des 27 novembre
et 18 décembre 2008

LES SERVICES COMMUNAUX 4

LES MEMBRES DU COLLEGE COMMUNAL 4

COMMUNIQUÉS DU COLLÈGE COMMUNAL 6

Prochain bulletin communal
Éclairage public
Elections Régionales du 07 juin 2009

SOCIAL 6

Le C.P.A.S. de Gerpinnes
La Croix-Rouge
Babyfoire à l'O.N.E.
Le Cercle Laïque Entente et Fraternité
Le Carnet Rose

SPORT 10

Le Yomi Karaté Club
R.C.J.T. Lovrenal
Le Tennis Club de Gerpinnes
Le tennis Club de Lausprelle
Le 5ème Jogging des Gazelles
Jasmin & Lilas A.S.B.L.

CULTURE 12

Centre Culturel
La Bibliothèque Communale de Gerpinnes-entité
L'Harmonie Royale Saint-Michel de Gerpinnes

NATURE ET ENVIRONNEMENT 14

Le Magnolia (dates de conférences)
Calendrier des différentes collectes de déchets ménagers
Echos Gerpinnes
Solwatt

FESTIVITÉS - SPECTACLES 16

Pèlerinages à sainte Rolande
Calendrier des Cassages du Verre
7ème Soirée Folk
9ème Barbecue des Voltigeurs de Gerpinnes-Centre
Le Cercle Dramatique « L'Équipe »
Ter souper de la Marche Sainte Rolande de Joncret

SALON DE LA FORMATION 20
À L'EMPLOI

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 NOVEMBRE 2008

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2008.

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur la modification budgétaire des Fabriques d'Église Saint-Martin à ACOZ, Saint-Michel à GERPINNES et Saint-Léon à LAUSPRELLE.

Il approuve l'évaluation annuelle du Plan stratégique 2008 - 2010 inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 10 décembre 2008 de l'Intercommunale IDEG ainsi que l'évaluation annuelle du plan stratégique 2008 - 2010 et la nomination statutaire inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 10 décembre 2008 de l'Intercommunale INATEL.

Il approuve également le contenu du point unique inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 10 décembre 2008 de l'Intercommunale IDEFIN et des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l' I.S.P.P.C. du 19 décembre 2008

Le Conseil communal adopte diverses mesures en vue d'améliorer la sécurité dans certaines rues de la localité (notamment : rue de la Bruyère, rue de Villers, rue de la Scavée, rue de la Flgotterle, rue des Sapins, rue de Florennes et rue Paganetti). Le Conseil communal décide de lever l'option d'achat accordée par les époux Mortier pour l'immeuble sis à Gerpinnes, rue de la Régence, 4A et, en conséquence, de mettre fin au bail de location de l'immeuble.

Il décide de passer un marché ayant pour objet la réalisation dans les bois communaux de travaux forestiers et de ratifier la délibération du 15 octobre 2008 par laquelle le Collège communal fixe les conditions et le mode de passation du marché relatif à la réparation en urgence d'un camion.

Le Conseil communal décide de passer un marché public ayant pour objet la fourniture de deux remorques pour le service des travaux.

Il décide d'octroyer une allocation de fin d'année pour l'année 2008 aux membres du

personnel communal.

Le Conseil communal décide de prolonger le contrat-programme 2004-2007 avec le Centre culturel de Gerpinnes approuvé le 7 avril 2003.

Il établit, pour l'exercice 2009,
- une redevance communale pour l'enlèvement des versages sauvages et pour le nettoyage de la voie publique,
- une taxe communale annuelle sur les licences d'exploitation relative aux services de taxis,
- une taxe communale annuelle sur les taxis disposant d'un emplacement fixe sur la voie publique.

Il sera passé un marché de services ayant pour objet la désignation d'un auteur de projet pour établir le projet d'aménagement d'un logement de transit dans l'immeuble sis à Villers-Poterie, rue de Presles, 83.

Il sera passé un marché de services ayant pour objet la désignation d'un auteur de projet pour établir le projet d'aménagement d'une voie verte sur la ligne 138 entre Acoz et Gerpinnes - Projet PICVerts. Le Conseil communal accorde délégation en faveur de l'Intercommunale I.C.D.I. des actions de prévention à portée communale et de la gestion des subsides octroyés dans le cadre des actions de prévention à portées communales ainsi que les collectes de papier-carton, l'asbeste ciment et les bûches agricoles.

Interpellation du Collège communal par Monsieur Alain Struelens au sujet de dividendes I.N.A.T.E.L. et réponse du Collège par l'intermédiaire de Monsieur Léon Lemaire, Echevin des Finances.

SEANCE A HUIS CLOS

Désignations de personnel enseignant et d'agents contractuels.

Mise à disposition de personnel contractuel.

Désignation d'un secrétaire communal faisant fonction.

L'ordre du jour est épuisé.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 DECEMBRE 2008 - SEANCE CONJOINTE AVEC LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Conseil de l'Action Sociale

Monsieur LAMBERT, Président du C.P.A.S., présente les membres du Conseil de l'Action sociale et cite ceux qui constituent le Bureau permanent. Il présente le budget 2009, définit les rôles du Bureau permanent et du Conseil de l'Action sociale et décrit les synergies existantes entre les services communaux et le CPAS.

Diverses interventions de la part de

conseillers,

Interpellation du public

Interpellation du Collège communal par Monsieur Fernand Antoine au sujet de la C.C.A.T.M. et réponse du Collège par l'intermédiaire de Monsieur Eric Beauclaire, Echevin de l'Urbanisme.

Conseil communal.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité

le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2008.

Le Conseil communal, à l'unanimité, décide de retirer sa délibération du 20 décembre 2007 décidant de proposer au Gouvernement Wallon d'Instituer, en application de l'article 7 du CWATUP, une nouvelle commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité et en fixant la composition.

Le Conseil communal émet un avis unanime d'approbation sur le budget 2009 des Fabriques d'Église Saint-Martin à ACOZ, Saint-Michel à Gerpinnes, Saint-Remi à Gougny, Saint-Nicolas à JONCRET, Saint-Léon à LAUSPRELLE, Saint-Hubert à LOVERVAL et Sainte-Radegonde à VILLERS-POTERIE. Il approuve le contenu des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'I.C.D.I. du 23 décembre 2008.

Le Conseil communal approuve le cahier des charges pour une vente de houppiers, taillis et éclaircies.

Il approuve également la convention de partenariat à conclure avec le GAL Entre-Sambre-et-Meuse en vue de réaliser les actions prévues au Programme de Développement Stratégique 2007-2013 et de couvrir les dépenses non subsidiées par la Région Wallonne, la Communauté Française et l'Union Européenne.

Le Conseil communal approuve la convention de renouvellement de l'adhésion de notre commune au contrat de Rivière Sambre et Affluents pour la phase de suivi 2009-2010-2011.

Le Conseil communal adopte diverses mesures en vue d'améliorer la sécurité dans certaines rues de la localité (notamment : chaussée de Philippeville (RN5)). Il décide d'acquiescer un photocopieur pour le service des finances et de passer un marché ayant pour objet "Achat de columbariums pour les cimetières communaux" identique à celui des éléments déjà installés.

Le Conseil communal ratifie la délibération du 3 décembre 2008 par laquelle le Collège communal fixe les conditions et le mode de passation du marché relatif à la réparation en urgence de la gouttière arrière de la toiture de la maison communale.

Il approuve le budget 2009 du C.P.A.S. Contrôle des derniers bilan et compte du Centre Culturel. Le Conseil communal atteste que le contrôle prévu par la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions a bien été réalisé. Il approuve les bilan et compte de l'année 2007 du Centre Culturel de Gerpinnes.

Le Bourgmestre présente le rapport de politique générale et financière de la poli-

ce locale 5338 GERMINALT accompagnant le budget 2009 et plus particulièrement les critères de répartition de la dotation entre les quatre communes de la zone fixés par le Collège de police.

Le Conseil communal approuve la dotation de notre commune à la Zone de police GERMINALT (Gerpinnes - Montigny-le-Tilleul - Ham-sur-Heure-Nalinnes - Thuin) pour l'exercice 2009.

Il approuve également la liste des subsides communaux octroyés en 2009 aux associations et groupements locaux.

Le budget communal des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2009 est approuvé.

Le Conseil communal décide de passer un marché ayant pour objet divers emprunts. Il décide d'affecter la somme provenant de la vente des parts de l'Intercommunale INATEL au fonds de réserve extraordinaire. Le Conseil communal approuve les statuts, le règlement d'ordre intérieur du Groupement d'Intérêt Economique « Qualité » ainsi que les dispositions du Code des sociétés et décide d'adhérer au Groupement d'Intérêt Economique « Qualité ».

SEANCE A HUIS CLOS

Désignations de personnel enseignant.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES TRAVAUX

HÔTEL DE VILLE SERVICES ADMINISTRATIFS

11, avenue Astrid à GERPINNES

Services administratifs
Tél. 071/509.000
Fax 071/509.069

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURES
DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU
PUBLIC.

Etat civil - Population - Comptabilité -

Secrétariat et Services divers :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00 (comptabilité jusqu'à 16h00 et secrétariat jusqu'à 16h30)
- Urbanisme et Permis de conduire :
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

SERVICE DES TRAVAUX

14, rue des Aec à GERPINNES
Tél. 071/65.05.29

Fax 071/50.51.28

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURES
DU SERVICE DES TRAVAUX AU PUBLIC.

du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

LES MEMBRES DU COLLEGE COMMUNAL

BUSINE Philippe, Bourgmestre
rue de l'Astia, 8 - Tél. 0473/98.90.18
plusine@gerpinnes.be

Police et Sécurité - Cimetières - Protocole - Culture - Travaux et Voiries - Gestion ressources humaines - Fabriques d'église et Philosophies - Gestion du Patrimoine - Relations publiques.
Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30

LEMAIRE Léon, Premier Echevin
rue du Blanc Tri, 9 - Tél. 0473/88.23.37
llemaire@gerpinnes.be
Finances - Fêtes et Cérémonies - Folklore.
Permanences : le samedi de 10h00 à 12h00
sur rendez-vous

TOUSSAINT-VERDIN Béatrice
Deuxième Echevine - allée Notre-Dame de Grâce, 20 - Tél. 0476/69.08.45
btoussaint@gerpinnes.be
Enfance - Enseignement - Etat civil.

Permanences : le samedi uniquement sur rendez-vous

GOREZ Denis, Troisième Echevin
place d'Hyémie, 50 - Tél. 071/50.43.56
dgorez@gerpinnes.be
Famille - Seniors - Citoyenneté - Education civique - Associations patriotiques - Participation et Quartiers - Environnement - Qualité de la vie - Politique de l'énergie - Gestion des salles - Mobilité et Sécurité routière
Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30

BEAUCLAIRE Eric, Quatrième Echevin
rue d'Hanzinne, 28 - Tél. 0476/26.11.90
ebeauclaire@gerpinnes.be
Agriculture - Eaux et Forêts - Equipement de l'Administration (informatique, mobilier) - Développement rural - Aménagement du territoire - Urbanisme - Logement.

Permanences : le samedi uniquement sur rendez-vous

BERTOLLO Jean-Pol, Cinquième Echevin
rue de la Brasserie, 20
Tél. : 0485/41.05.77
jpbertollo@gerpinnes.be
Commerce - Emploi - Tourisme - Jeunesse - Sports.
Permanences : le vendredi sur rendez-vous.

LAMBERT Jacques, Président du CPAS
rue de Presles, 107 - Tél. 071/50.38.17
jacques.lambert@publink.be
Permanences : au CPAS, rue des Ecoles, 31 - 6280 Acoz, le jeudi de 16h30 à 18h00.





FOURNITURES
AUTOMOBILES
TOUTES MARQUES

Chemin de l'Espinette
6280 Gerpinnes

Tél. +32(0)71 50 25 74
Fax +32(0)71 50 47 45
rectipieces@skynet.be

Horaires:
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00
et 13h00 à 18h00
le samedi de 8h30 à 12h30

- Rectification culasses
- Mise sous pression à chaud
- Culasses neuves et occasions
- Pièces et joints moteurs
- Tarages injecteurs
- Alternateurs et démarreurs
- Transmissions
- Echanges standard

- Huiles PENNZOIL
- Additifs WYNN'S
- Produits LOCTITE
- Outillages et Produits BOSCH - VALEO - HELLA
- Radiateurs - Batteries
- Pièces carrosseries
- Echappements REMUS



Place d'Hymée 31
B-6280 GERPINNES
Gsm 0477 38 64 75
Fax 071 50 32 78

Laurent LAMOTTE

TERRASSEMENTS ET AMENAGEMENTS
LOCATION DE CONTAINER
PAVAGE ET TARMAC

Funérailles DONATI

Un seul numéro 071 / 50 16 06 – 24h/24 – En cas d'absence : 0498/57.87.80

Funérarium de Gerpinnes
25, rue Albert 1er



La maison DONATI fondée en 1953 est à votre service 24h/24h et 7j/7j.

Salons mortuaires à
la disposition des familles

Toutes formalités
Incinération

Grand choix
de fleurs artificielles
fleurs naturelles
sur commande

Funérarium de Couillet
47, rue de Villers



Maison à caractère familiale reconnue pour son sérieux, la qualité et la dignité de son service, ainsi que la maîtrise des prix.

NOS NOUVEAUX SERVICES

La prévoyance décès :

Nous venons de conclure un accord avec la plus sérieuse et la plus dynamique des compagnies de la prévoyance décès. Réservez un peu de votre temps afin que notre déléguée vous explique de manière sereine ce qu'est la prévoyance décès personnalisée à votre budget. Contactez-nous au 071 / 50 16 06, nous fixerons un rendez-vous à votre convenance.

Nous vous offrons également la possibilité de commander directement chez nous vos monuments. (pour tous budgets)

Grand choix de pierre de qualité, pose de monument dans les délais.



VIA VANNONX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES
Tél. & Fax 071.50.50.49 - Gsm 0477.28.38.76

- ▶ Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- ▶ Entretien et dépannage toutes marques
- ▶ Installation Energie solaire

Spécialiste
VIESSMANN



COMMUNIQUES DU COLLEGE COMMUNAL

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

18 MAI 2009

DATE LIMITE POUR LA REMISE DES TEXTES
10 AVRIL 2009

ECLAIRAGE PUBLIC

Mesdames, Messieurs,

Une mauvaise information ayant induit des riverains en erreur, il nous a semblé bon de préciser qu'en aucun cas le service des travaux de l'Administration communale de Gerpinnes n'intervient sur le réseau de l'éclairage public. Seul le gestionnaire du réseau, I.D.E.G. est qualifié pour procéder aux réparations.

Le gestionnaire est tenu d'intervenir dans les trois semaines qui suivent la semaine pendant laquelle la plainte a été enregistrée pour autant qu'il s'agisse d'un problème mineur.

En cas d'accident impliquant, par exemple un support (poteau en bois, acier ou béton), le temps de réaction est plus long car les contraintes techniques et administratives sont différentes.

SOCIAL

LE CPAS

DÎNONS ENSEMBLE

Vous avez au moins 7 x 10 ans.

Le CPAS vous invite à son traditionnel repas "Dîmons Ensemble", le jeudi 9 avril, dès 11 h 30, à la salle communale de Gerpinnes Centre.

Lors du repas du mois d'octobre, nous avons servi 200 convives. Vous êtes donc tous, septuag., octog. et nonagénaires, et pourquoi pas centenaire(s), les bienvenus. C'est l'occasion de passer quelques heures de distraction, de revoir un ami d'enfance, un collègue de travail, ... un soupirant du bon vieux temps, et bien entendu de risquer quelques pas de danse, sous la houlette de notre ami accordéoniste villersois. Le tout, accueillis, accompagnés, servis par un groupe de jeunes gens dont la gentillesse vous enchantera.

La participation s'élève à 15 euros. Le CPAS assure le transport des personnes qui le souhaitent. Il suffit d'appeler le 071/50 29 11 avant le 1 avril.

Une invitation personnelle vous sera adressée dans les prochaines semaines.

CANDIDATS À L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL

Les permanences de la société de logement social LE LOGIS MODERNE, sont fixées le lundi, le jeudi et le vendredi de 08h30 à 11h30, Allée des Saules, 4 à Monceau-sur-Sambre.

Téléphone: 071 / 23 97 31.

Afin d'éviter tout quiproquo, la mission du service des travaux, rue des A.C.E.C n°14, est de récolter les plaintes des riverains concernant les dysfonctionnements de l'éclairage public et de les transmettre au gestionnaire du réseau.

Ces déficiences constatées doivent être communiquées à M. Lorge (071/ 65 05 29) au service des travaux, rue des A.C.E.C. n° 14 à 6280 Gerpinnes. Pour assurer un meilleur suivi, nous vous conseillons d'être précis dans vos informations (nom de rue, n° de maison, n° de poteau).

ELECTIONS REGIONALES DU 7 JUIN 2009

Vu le nombre important de personnes nécessaire au fonctionnement des bureaux de vote et/ou de dépouillement, le Collège communal invite toutes les personnes désireuses de participer au fonctionnement des bureaux de vote à laisser leurs coordonnées, soit :

- en téléphonant au secrétariat communal (071/50.90.52 ou 53)

- par fax au 071/50.90.69
- par mail à info@gerpinnes.be
- par courrier à l'Hôtel de Ville de Gerpinnes, 11, avenue Astrid - 6280 Gerpinnes

Vous pouvez préciser dans quel bureau de vote vous souhaitez œuvrer.

Si plusieurs personnes veulent être dans le même bureau de vote, signalez-le également.

Nous vous remercions d'avance pour votre esprit de civisme qui permettra également de limiter le nombre d'asseurs désignés d'office.

ELECTIONS DU PARLEMENT EUROPEEN DU 7 JUIN 2009

Les Citoyens des Etats membres de l'Union européenne qui ont leur résidence principale dans la commune peuvent, jusqu'au 31 mars, s'inscrire comme électeurs pour l'élection du Parlement européen (mais non pour l'élection des Parlements de Région)

Pour en bénéficier, il faut s'abonner (10 €) et communiquer sa demande au 071 / 50.29.11 au moins 48 heures à l'avance.

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE?

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

Le gazoil de chauffage - le pétrole lampant (type c) - le gaz propane en vrac

Et non

Le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville - le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne

Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1ère catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité et dont le revenu du ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie.

2ème catégorie : les ménages à faibles revenus. C'est-à-dire dont le montant des revenus annuels bruts imposables est inférieur ou égal à 14.624,70 € augmentés de 2.707,42 € par personne à charge.

3ème catégorie : les personnes surendettées. C'est-à-dire les bénéficiaires d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes

et reconnus par le CPAS incapables de faire face au paiement de la facture de chauffage.

Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage, du prix par litre et de la catégorie à laquelle vous appartenez. La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de € 210,00.

Où et quand introduire votre demande ? auprès du CPAS, 31, rue des Ecoles à ACOZ 071 / 50 29 11

et dans les 60 jours de la livraison

Quels documents devez-vous communiquer ?

Vous devez au moins communiquer les documents suivants :

- une copie de la carte d'identité du demandeur
- une copie de la facture ou du bon de livraison
- lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture
- pour la catégorie 3, une copie de la déclaration d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

Si vous n'appartenez pas à une de ces catégories et que le montant des revenus annuels nets imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 26.000 €, vous pouvez introduire une demande pour une réduction forfaitaire de 105 € auprès du SPF Economie.

INFORMATION DISPONIBLE AU CPAS
TELEPHONE 071 / 50 29 11

ménage ne peut pas dépasser la somme de 26.000 euros. Votre ménage ne peut pas bénéficier d'un tarif social pour le gaz naturel ou l'électricité. Votre ménage ne peut pas bénéficier d'un subside du Fonds social Chauffage.

3. A partir de quand pouvez-vous bénéficier de la réduction forfaitaire ?

Cette réduction forfaitaire est octroyée à partir du 1er janvier 2009. Une seule réduction forfaitaire par ménage est accordée pour l'année 2009. La période s'étend du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009 inclus. Une seule réduction est attribuée par ménage.

4. Comment devez-vous procéder pour compléter le formulaire ?

- Remplissez entièrement le formulaire de demande reçu via votre fournisseur d'électricité.
- Mentionnez votre numéro de registre national figurant au verso de votre carte d'identité.
- Indiquez votre numéro de compte IBAN ou votre numéro de compte habituel.

Le document doit être renvoyé endéans les 60 jours de sa réception à l'adresse suivante :

REDUCTION ENERGIE
North Gate III,
boulevard du Roi Albert II, 16
1000 Bruxelles

5. Quand recevrez-vous cette prime ?

Le montant de la prime vous sera octroyé par transaction bancaire dans un délai d'environ 4 mois après réception de votre demande. Si vous ne possédez pas de compte bancaire, une assignation postale vous sera envoyée à votre domicile.

URGENCE SOCIALE

En cas d'extrême urgence et en dehors des heures d'ouverture du CPAS, vous pouvez faire appel au Service d'urgence sociale de la Communauté urbaine de Charleroi, en composant le 071/32.12.12 à partir de 17h00, les week-ends et jours fériés. Ce service peut intervenir, notamment sur le territoire de Gerpinnes.

Il peut fournir un hébergement, une aide matérielle, médicale.

ECRIVAIN PUBLIC

Votre facture d'électricité, c'est du chinois, vous vous méfiez des notes écrites en petits caractères en bas de pages, vous n'osez rien signer par peur de l'arnaque, vous ne vous y retrouvez pas dans vos notes d'hôpitaux, encore moins dans vos papiers de mutuelle. Bref, l'écrit vous stresse et la paperasse vous horripile.

Le CPAS, qui s'appelle maintenant Centre Public d'Action sociale, peut vous aider à comprendre, compléter vos documents et même à rédiger un courrier plus privé.

Pour ce faire, est maintenant à votre disposition un service d'Écrivain public. Une personne tiendra des permanences dans l'Entité et pourra, sous certaines conditions, se rendre à votre domicile. Vous appelez entre 8 et 16 heures, le CPAS au 071 / 50 29 11 ou l'A.L.E., qui est notre partenaire pour ce nouveau service, au 071 / 33 09 59.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Si vous êtes confrontés à une situation particulière (problème de voisinage, loyer, séparation, divorce,...) et que vous ne savez pas comment aborder le problème, les consultations juridiques organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes vous aideront à y voir plus clair. L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherche. Les prochaines consultations auront lieu le 03 mars, 07 avril et 05 mai 2009 de 17 à 19h00.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de l'entité de Gerpinnes.

DEVENEZ ACCUEILLANTE CONVENTIONNEE

Afin de répondre à une demande sans cesse croissante, le C.P.A.S. recherche des candidates accueillantes.

Vous habitez l'entité ;
Vous souhaitez une activité à domicile ;
Vous aimez vous occuper des enfants ?
Alors devenez accueillante !

En quoi consiste l'emploi ?
Vous accueillez des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile pendant les heures de travail de leurs parents.

Quel est votre statut ?
Vous bénéficiez de revenus émanant directement de l'accueil des enfants, soit 16,75 euros par enfant et jour de garde qui sont imputés fiscalement.

Vous cotisez pour votre pension, votre mutuelle et une allocation de chômage couvre les absences des enfants. Vous êtes agréée par l'O.N.E.

Pour ce faire, un dossier médical vous sera demandé et éventuellement quelques adaptations seront à effectuer dans votre maison pour garantir la sécurité des enfants.

Une réserve de candidatures sera mise en place. ...INTERESSEE ?
Contact : Madame Nelly MOULU et Madame Gaëlle DEMEYER, responsables du service - 071/27.67.47, 071/27.67.48 (numéro direct) ou 071/50.29.11.

Mieux encore, votre visite au C.P.A.S. de Gerpinnes, rue des Ecoles, 31, à 6280 ACOZ.

LES AIDES AUX PERSONNES DANS LA COMMUNE

Votre Situation	Vos Besoins	Organisme à contacter	Tarif et Mode de Paiement
BIM/OMNIO Handicap à plus de 60 % Pensionnés Enquête sociale préalable	► Jardinage, tonte de pelouse, taille de haies, évacuation de déchets verts, ► Petits dépannages domestiques	CPAS ¹ N.B. : Le CPAS utilise son propre matériel	Tarif horaire : de 2,50 € à 9,00 €
Sans importance	► Repassage	CPAS ¹	Tarif : 6,00 € ou 12,00 € la manne 1,50 € la chemise
BIM/OMNIO Handicap à plus de 60 % Pensionnés Enquête sociale préalable	► Tâches ménagères ► Service de maintien à domicile	CPAS ¹ Service Aide Familiale Coordination et Soins à domicile	Tarif horaire : de 1,39 € à 7,81 €
Personne de plus de 60 ans ou handicap ou convalescence Enquête sociale préalable	► Repas chauds à domicile	CPAS ¹	Prix unitaire : de 3,00 € à 6,50 €
Sans importance	► Garde d'enfant	CPAS ¹ Service des Accueillantes conventionnées ¹ Les Coccinelles ²	En fonction des revenus des parents et des barèmes ONE (déduction fiscale)
Sans importance	► Garde d'enfant	Les Skirlous ³	Forfaits : 20,00 € la journée 14,00 € la demi-journée
Sans importance	► Jardinage, pelouse, haie, potager ► Aide administrative ► Accompagnement des personnes ► Garde d'enfant ► Horticulture ► Agriculture ► Petits travaux de réparation domestique ► Nettoyage occasionnel des communs d'immeubles ► + ASBL....	A.L.E. ⁴ N.B. : L'A.L.E. ne dispose pas d'outillage. Les frais de déplacements sont à charge de l'utilisateur au-delà de 5 km aller (tarif: 0,15 €/km)	Chèques A.L.E. ► 5,45 €/h de travail (déduction fiscale de 30 à 40 %) ► 4,95 €/h de travail pour les personnes VIPO (non déductible) ► 5,45 €/h de travail pour les enfants et A.S.B.L. ► Droit d'inscription 7,45 € sauf VIPO
Sans importance	► Aide ménagère ► Nettoyage intérieur ► Repassage au domicile du particulier	SINET Gerpinnes ⁵	Titres-Services ► 7,00 €/h de travail (déduction fiscale de 30 %) ► réservé aux particuliers ► inscription gratuite

¹ CPAS
rue des Ecoles, 31
6280 ACOZ
tél. : 071/50.29.11
fax : 071/50.22.10
christine.danze@publink.be
du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

contact :
Madame Tavernier ou Madame Raps
excepté pour la garde d'enfant
(service "Les Coccinelles")
pour laquelle il y a lieu de prendre
contact avec Madame Moulou ou
Mademoiselle Leclercq

² Les Skirlous
Maison d'enfants
rue Alfred Thiebaut, 1
6280 Gerpinnes
tél. : 071/50.41.64
du lundi au vendredi de 07h00 à 18h00
contact : Madame Hubert

³ A.L.E.
rue Albert Bernard, 13
6280 Gerpinnes
tél. : 071/33.09.59
071/64.35.20 (le mercredi)
fax : 071/65.05.44
ale.gerpinnes@skynet.be

lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 11h30 et
de 13h00 à 16h00
le vendredi uniquement sur rendez-vous
(fermé le mercredi)
contact : Madame Giangerl et Madame
Degrelle

⁵ SINET-Gerpinnes
rue Couture, 12 - 6120 NALINNES
tél. : 071/50.59.26
fax : 071/50.59.34
contact@sinetgerpinnes.be du lundi au
vendredi de 08h00 à 17h30
Contact : Ingrid Poisman

Les cours se donnent soit à Gerpinnes, soit à la maison communale d'Ham/s/Heure. Renseignements et inscriptions : Françoise KINOI, vice-présidente et déléguée aux formations au 071/36.18.05 ou André EVRARD, formateur au 071/50.34.33.

SOLITUDE ? CONNAIS PAS !
 Dans le cadre du projet Hestia, du nom de la déesse grecque du foyer, la Croix-Rouge de Gerpinnes organise une activité d'accompagnement à domicile. Elle s'inscrit dans une démarche relationnelle et consiste à partager des moments de convivialité, réguliers ou occasionnels, avec des personnes vivant à domicile.

Hestia s'adresse à toute personne isolée et/ou fragilisée de par sa situation personnelle. Elle s'inscrit dans une démarche de partenariat et de complémentarité avec les acteurs sociaux suivants: le bénéficiaire, le volontaire de la Croix-Rouge, les aidants proches et les acteurs locaux.

Que ce soit une visite régulière, la possibilité de discuter avec le bénéficiaire, assurer une présence conviviale lors d'un repas, assurer un prêt de livres et lecture à voix haute à domicile, partager un loisir commun, rendre de petits services, assurer un transport social...

Du des activités « espace-rencontre » consistant à aller chercher les personnes à leur domicile, partager avec elles un moment convivial avec d'autres personnes isolées et à les accompagner vers leur domicile. Nos volontaires peuvent vous aider.

Renseignements et informations : Oriana VENTURI, déléguée à l'action sociale au 071/ 50.28.09 ou 0479/ 73.01.82 ou Edmond VAN DER MEIREN, président, au 071/50.45.45.

LECTURE À DOMICILE
 Pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer, un service de prêt de livres, en collaboration avec les principales bibliothèques publiques, est actif à Gerpinnes. Les volontaires de la Croix-Rouge de Gerpinnes se feront un plaisir d'être gracieusement votre intermédiaire auprès de celles-ci. Si vous rencontrez des difficultés de lecture, un lecteur bénévole peut vous être trouvé.

Nous recherchons encore de bons lecteurs. Renseignements et informations : Oriana Venturi, déléguée à l'action sociale, 071/



VOUS FAITES PARTIE DU MILIEU ASSOCIATIF DE VOTRE COMMUNE ?



VOUS DESIREZ CREER UNE ASSOCIATION DE FAIT ? CECI VOUS INTERESSE !!!
FINANCEMENT «GRATUIT» DE L'ASSURANCE POUR TRAVAILLEURS BENEVOLES

PROVINCE DE HAINAUT

INSPECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES
 CELLULE ASSURANCE VOLONTARIAT

102, avenue de Gœlle - 7000 Mous

RENSEIGNEMENTS UTILES

didier.wolfes@hainaut.be
 065 382 415

www.hainaut.be (assurance volontariat)



50.28.09 ou 0479/ 73.01.82.

DON DE SANG, DON DE VIE

Si vous avez entre 18 et 65 ans, vous pouvez contribuer à SAUVER DES VIES sans bourse délier, en y consacrant peu de temps et en bénéficiant d'une surveillance médicale.

La section Croix-Rouge de Gerpinnes organise annuellement quatre collectes dans la salle paroissiale de Gerpinnes-Centre et quatre à l'IMTR de Loverval.

Renseignements : Madame Micheline FAUCHET : 071/50.13.94.

Dates des prochaines collectes : 06 avril, 06 juillet et 05 octobre de 14h00 à 19h00 à la salle paroissiale de Gerpinnes-Centre.

03 mars, 02 juin, 1er septembre et 08 décembre 2009 de 15h00 à 17h30 à l'IMTR de Loverval.

DON FINANCIER

Vous désirez nous aider financièrement ? Faites un don !

Virement au compte 360-0302183-34 de

la Croix-Rouge de Gerpinnes.

Pour tout versement de 30 € ou plus vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de récupérer une part importante de votre don.

Pour réaliser cela, nous avons besoin de volontaires.

Si vous disposez d'un peu de temps libre pour vous engager dans une démarche solidaire, prenez contact avec Edmond Van Der Meiren, président, rue d'Anzinne, 25 à Hymliée - Tél : 071/504545 ou par mail : ed.vdmeiren@skynet.be

SOUPER ANNUEL

« RACLETTE VALAISANNE 2009 » Celui-ci aura lieu le samedi 28 mars à la salle du village d'Hymliée dès 19h30.

Apéritif, raclette et crudités à volonté, dessert et café pour la modique somme de 16€. Boissons à prix démocratique. Renseignements et réservations

Madame Michèle SIBILLE, secrétaire, au 071503433.

ONE

BABYFOIRE A L'ONE

le samedi 4 avril 2009 de 10 à 15h

Mamans, mammys, papas, papys, tatas, taties

Vos greniers sont encombrés de vêtements (0 à 6 ans), parcs, lits, poussettes, berceaux, jouets d'enfants etc..., venez les vendre ou les acheter à la première « babyfoire » du printemps.

Quelques modalités :

- au **cercle paroissial** (cercle St-Michel) place des combattants, parking de l'ONE
- Inscription gratuite : les vendeurs sont responsables de leur matériel
- Réserver avant le **30 mars** au n° 071 50 22 21 Chez Mme Kieffer au n°0499.57.27.17 Chez Mme Boulanger ou au courriel : dequelle@skynet.be
- Installation à partir de **9h**
- Possibilité de manger un sandwich et de boire un verre ou un café au bar

Je ne vends pas ce que je n'achèterais pas

Sport

YOMI KARATE CLUB GERPINNES

A noter : Modification des horaires du club de Karaté de Gerpinnes.

Les nouveaux horaires et lieux d'entraînements sont les suivants :

Jusque Juin 2009 :
 Lundi de 18h à 19h30'

Salle de village de Gerpinnes-Flaches Rue Paganetti A.

Jeu de 18h30' à 20h
 Salle d'escalade - Ferme de l'ADEPS

Allée des sports (route du GB-Brico) Gerpinnes - Loverval

Pour tous renseignements :
 Olivier Lowie GSM : 0497/25.12.14



Intéressé par la petite balle jaune ?

Envie d'imiter Justine, Kim, Olivier, Xavier, ...

Où simplement envie de se divertir de façon ludique.

L'école vous propose des cours toute la saison, des stages, pour tout niveau et pour tout âge.

Le mercredi 22 avril : Initiation gratuite de 14h à 15h au tennis, au mini-tennis (dès l'âge de 4 ans). Du matériel sera mis à disposition ; seules des chaussures de

LE CERCLE LAÏQUE ENTENTE ET FRATERNITE (C.L.E.F.)

Les prochaines activités du C.L.E.F.

Le samedi 25 avril à partir de 14 h à notre local

Animations gustatives avec la présence des Produits Wallons sur le thème de la bière et à 15 h : M. Livio Damini nous montrera (avec dégustations), comment faire soi-même :

- son pain à la levure, et au levain,
- son fromage frais, au lait de vache et au lait de chèvre,
- son yaourt sans yaourtière,
- comment utiliser les cadeaux de la nature à la cuisine et au jardin : ortie, soucis, bourrache, thym, romarin, sauge, basilic...
- comment faire son vinaigre de cidre, le vinaigre « des 4 voleurs »...

Le dimanche 7 juin

Marche, avec un circuit dans Loverval et environs, au départ de notre local, suivie d'un repas champêtre dans notre « jardin suspendu ».

ACTIVITES HEBDOMADAIRES DU CLEF :

- Cours de prévention au mal de dos : le jeudi de 18h à 19h30
- Cours de conversation anglaise : le lundi de 9h à 10h30 ou de 17h à 18h30.
- Cours d'taïïen : le lundi de 14h30 à 16h00.

sports (sans galettes) sont à prévoir.

Possibilité de cours pendant le **printemps**.

Vacances de Pâques: Stage du 6 au 10 avril ; du 14 au 17 avril.

Vacances d'été: Stage du 1 au 3 juillet ; du 6 au 10 juillet ; du 13 au 17 juillet ; du 17 au 21 août et du 24 au 28 août. Rem : Stage du mois de juillet ; possibilité d'une activité multisports ou expressions corporelles en demi-journée.

Stage du mois d'août ; possibilité d'une activité VTT l'après-midi.

Adresse du Club : 14, rue des Mésanges à Loverval (prendre à droite en montant sur la chaussée de Philippeville juste avant la station Total puis première à droite)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : **Hugues BELSACK** (diplôme tennis) au 0479/75.00.89 ou par mail : hugues.belsack@skynet.be

LE TENNIS CLUB DE GERPINNES

Organise comme chaque année des stages multisports

et ce, durant les vacances de Pâques. Pour les enfants de 3 à 15 ans.

Quand ? Du 06 au 10 avril 2009 et du 13 au 17 avril 2009 de 09h30 à 15h30 (possibilité de garderie à partir de 08h00 et jusque 17h00)

Prix : 75,-€

Possibilité de prendre un repas chaud le

CARNET ROSE

Loris Vanhaver de Gerpinnes

né le 16 décembre 2008

Tom Tesone de Gerpinnes

né le 16 décembre 2008

Charles Nockerman de Gerpinnes

né le 19 décembre 2008

Matyas Doza d'Acoz

né le 30 décembre 2008

Charly Glume de Loverval

né le 31 décembre 2008

Alexandre Neerdaels d'Acoz

né le 06 janvier 2009

Loralidana Doyen de Gougnyes

née le 13 janvier 2009

Noah Daubresse de Gerpinnes

né le 14 janvier 2009

Nathan Rochet de Villers-Poterie

né le 17 janvier 2009

Louka Gravez de Villers-Poterie

né le 20 janvier 2009

Laura Lenders de Gougnyes

née le 21 janvier 2009

Camille Frère de Gougnyes

née le 24 janvier 2009

Louisa Touli de Gerpinnes

née le 29 janvier 2009

midis (moyennant supplément).

Renseignements : Philippe Casagrande - 0475/92.37.35

Situé en plein centre de Gerpinnes (derrière la maison communale) dans un cadre de verdure exceptionnel, le Tennis Club Gerpinnes met à votre disposition 3 terrains en terre battue et 2 en tarmac ainsi qu'un magnifique Club-House doté de tout le confort moderne.

Tournois intimes et officiels, Interclubs, Stages, Ecole de Tennis... une multitude d'activités s'offrent à vous dans une ambiance familiale à souhait.

Terrains : 11, avenue Astrid à Gerpinnes (derrière les bâtiments de l'Administration Communale).

Club-House : 071/50.53.66 en saison (D'avril à septembre).

Site Web : <http://www.tcgerpinnes.be>



TENNIS CLUB LAUSPRELLE STAGES DE PAQUES 2009 (10 h de cours)

Stage n°1 : du lu.6 au ven.10 avril ; prix : 72 €
 Stage n°2 : du ma.14 au ven.17 avril ; prix : 72 €

STAGES DE PRINTEMPS 2009

Cycle de 10 semaines en avril, mai et juin
 Prix (55 € à 110 €) est fonction de l'âge, du niveau tennisistique du joueur.
 Inscription au plus tard le 20 avril 2009. Evaluation ou initiation gratuite aux débutants ou nouveaux au club le vendredi 17 avril 2009.

STAGES D'ETE 2009

Stage n°1 : du 1 au 3 juillet
 Stage n°2 : du 6 au 10 juillet
 Stage n°3 : du 24 au 28 août
 Plusieurs formules sont proposées :
 A. Cours de tennis uniquement en matinée (de 9h à 12h)
 Prix : Stage n° 1 : 42 €
 Stages n° 2 et 3 : 70 €
 B. Matinée (tennis) + après-midi (de 13h à 16h) :

1) Tennis/VTT/Multisports (jeux pré-sportifs donnés par des professeurs d'éducation physique)
 Prix : stage n° 1 : 65 €
 Stages n° 2 et 3 : 110 €

2) **Equitation** : (les écuries de la Chapelle-Place de Lausprelle)
 Prix : stages 2 et 3 : 120 €

Possibilité d'un repas à midi (5€/jour) et garderie gratuite de 8h à 17h.

Pour les non-membres du club, par stage, un supplément de 15 € (journée complète) ou de 8 € (demi-journée) est demandé comprenant l'assurance et la location des terrains. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : FENSIE Jean-Marie 071/504226 ou 0476/343568

5^{ème} JOGGING DES GAZELLES

Rien que pour vous, Mesdames

Le samedi 4 avril 2009 à 15 h00, Départ à la maison de village d'Hymée.

Inscriptions : sur place uniquement (pas de préinscriptions) : 5-€, à partir de 13h00.

Parcours : départ 15h00, 7 km en deux boucles sur routes et chemins faciles, agréables et sécurisés avec un ravitaillement au 4^{ème} km.

Remise des prix : souvenir à toutes, récompenses aux 3 premières de chaque catégorie, très beaux lots lors

du tirage au sort de la tombola. Après course : la réputation du club Gerpinnes & Co n'est plus à faire. Vous pouvez donc compter sur nous pour une petite restauration, le service au bar, et aussi pour l'ambiance. A l'évènement exceptionnel, journée exceptionnelle : les femmes au repos seront servies par les hommes.

Rien que pour vous Mesdames. Info : Robert Thonon au 0495/11.40.84 ou 071/50.37.70. Une organisation du club Gerpinnes & Co : entraînements au 40, rue de Biesme, les mardis et jeudis à 18 h 30 et le dimanche à 10 h.



JASMIN & LILAS A.S.B.L.

Le dimanche 15 mars 2009, de 14 à 17 h, envolé-vous pour le pays du soleil sacré : l'Egypte. Barbara vous proposera une danse pétillante avec le voile sur une musique

classique égyptienne. Cette chorégraphie est accessible à toutes. Des voiles seront prêtés si vous n'en possédez pas (information à mentionner lors

de votre inscription). Prix : 25 € / 30 € (à partir du 7 mars 2009).



base) donné par Mahinui, professeur de danse d'origine tahitienne exerçant son art à Paris. Mahinui clôturera le stage par une démonstration. Les pagnes traditionnels seront prêtés aux danseuses.

Prix : 30 € / 35 € (à partir du 15 avril 2009).



Les stages sont accessibles à toutes à partir de 12 ans jusqu'à 99 ans...

Ils se dérouleront au centre ADEPS à Loverval. Une collation sera offerte à la pause. Une réduction de 10 % sera accordée à toute personne inscrite aux 2 stages. Le paiement est à effectuer sur le compte bancaire de l'A.S.B.L. 930-0109291-36.

Et chaque mardi, au centre ADEPS à Loverval, retrouvez votre cours de danse orientale : Ados (de 8 1/2 à 13 1/2 ans), de 18 à 19 h - Adultes, niveau intermédiaire (à partir de 14 ans), de 19 à 20 h - Adultes, niveau débutant, de 20 à 21 h.

N'hésitez pas à visiter notre site Internet : www.jasminlilas.be Renseignements et inscriptions : Sylvie Chapelle - 0476 / 302 410.

Centre culturel de Gerpinnes

Rue de Villers, 61 à Gerpinnes
 Tél. 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 - Fax 071.50.13.83



Adresse électronique: gerpinnesculture@skynet.be
 Visitez www.gerpinnes.tv
 le site Web du Centre culturel de Gerpinnes

Abonnement

À partir septembre 2008, le Centre culturel propose un abonnement pour la saison 2009. Au prix de 10,00 € / personne, cet abonnement donne droit à une réduction de 50 % sur le prix de chaque spectacle proposé par le Centre culturel.

Vous désirez acheter votre abonnement, contactez le Centre culturel au 071/50.11.64.

La Foire aux Impros : spectacle d'improvisation
 Vendredi 17 avril à 20h00

La foire aux improvisations viendra envahir le Centre culturel de Gerpinnes. Après une tournée en Belgique, la troupe des comédiens vous racontera de fabuleuses histoires construites avec leurs corps, leurs émotions, leur imaginaire et vos interpellations ! Vous aurez l'occasion de voir le Monsieur du verbe, les jongleurs de mots, les dompteurs d'humour, la femme élastique se transformant en une infinité de personnages et bien d'autres surprises encore. Il vous suffit de leur donner quelques idées de départ, vos rêves et vos envies du moment et ils vous guident vers des histoires comme vous n'en avez jamais entendues !

Un spectacle puzzle de 7 à 77 ans où tout peut arriver avec Marie-Noëlle Hébrant, Virginie Dhondt, Maud Lefebvre, Geoffrey Seron, Pierre Poucet, Sébastien Hébrant ! Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre !
 Production Théâtre Jardin Passion.

La Biscotte
 Samedi 6 juin à 20h00
 Après le succès connu à Paris et dans toute la France, le spectacle « La biscotte » arrive au Centre culturel de Gerpinnes pour le plaisir de chacun.

François Coulon, quinquagénaire, célibataire, égoïste, misogynne, cavalier, grossier et de mauvaise foi vient de vendre ses affaires et décide de consacrer le reste de sa vie à lui-même ! Le bonheur selon François ! Mais « ELLE » débarque... Pour lui, l'enfer va commencer.

Une comédie d'Antoine Beauville, interprétée par Evelyne Delfosse et Antoine Vandenberghe, appréciée dans « 7ème ciel Belgique » et « Cabaret 2000 ».
 Une pièce de théâtre truculente à ne pas rater !

La Fête de la Musique
 Vendredi 19 juin dès 18h00
 Samedi 20 juin à 20h00

À l'occasion de la Fête de la musique, le Centre culturel de Gerpinnes propose un week-end haut en musique avec la pro-

grammation de deux concerts et d'une démonstration de « Danse de la Rue », le vendredi 19 juin dès 18h00. Depuis deux ans, le Centre culturel développe un atelier de danses de rue pour adolescents. Le week-end dédié à la fête de la musique sera l'occasion de venir découvrir leur spectacle après des mois d'apprentissage et d'entraînements.

À 20h00, la soirée s'achèvera dans une ambiance rock, avec en concert le groupe DIEZ.

Le trio qui forme le groupe Diez a sorti son premier album le 19 février 2007. Distribué par PIAS, cet album fut bien accueilli par la presse. Ce groupe, originaire de Gerpinnes, nous fera le plaisir de se produire lors de l'évènement « Fête de la musique » au Centre culturel après les avoir découverts sur divers plateaux télévisés et en concert « DIEZ live in Coliseum » diffusé dans l'émission D6BELS (La Deux et RTBF SAT).

Le samedi 20, c'est le groupe MSR JAZZ QUINTET qui sera en concert dès 20h00. Le groupe est né en octobre 2007 sous le nom de MSR JAZZ TRIO. Il était composé de Pino Migliozi à la batterie, de Marc Autem à la contrebasse et Stéphane Hannecart, membre fondateur du trio, à la guitare.

L'orientation musicale du trio s'est fixée sur le jazz des années 50 à 60, privilégiant la mélodie et le swing des standards de cette époque. Les influences majeures furent Miles Davis, Charlie Parker, Bill Evans, Wes Montgomery, Oscar Peterson, sans oublier René Thomas, ainsi que tout l'héritage des comédies musicales américaines de ces années dorées pour le jazz.

En 2008, Sabrina Bastien, chanteuse passionnée par les musiques des comédies musicales de Jerome Kern, George Gershwin et Cole Porter, et Xavier Longrée, pianiste classique de formation, rejoignent le groupe pour lui donner sa dimension définitive et devenir le MSR JAZZ QUINTET.

Une programmation variée pour fêter la musique !
 Entrée gratuite.

Ateliers créatifs pour enfants
 Les ateliers créatifs pour enfants de 4 à 10 ans ont pour vocation la sensibilisation de l'enfant à l'histoire, au fantastique, à la musique et ses rythmes, à la peinture et au Théâtre.

Éveiller vos enfants aux arts et à la culture par un apprentissage ludique avec des ateliers adaptés : tel est le souhait du Centre culturel !
 Ateliers créatifs pendant les vacances de

Pâques (du 6 au 10 avril).
 Le thème de ces ateliers sera « Mais qui sont ces Gaulois ? », un retour dans l'histoire pour se mettre dans la peau d'un druide, d'un artisan, d'un guerrier, d'un gaulois.

Ateliers créatifs pendant les vacances d'été (du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août 2009).

Les enfants partiront à la découverte des différents métiers du Théâtre, ils confectureront des costumes, des décors. Ils seront à leur tour comédiens, régisseurs.

L'accueil et la surveillance sont assurés à partir de 8h45 et jusqu'à 15h45.

Inscription :
 Premier enfant : 55 €
 Frère ou sœur : 40 €
 Avec la collaboration du Service Animation de la Province de Hainaut et du Service Provincial de la Jeunesse.

Ateliers pour ados : Danse de la rue
 Depuis deux ans, le Centre culturel de Gerpinnes propose aux ados de découvrir ou re-découvrir la pratique de la danse de la rue. Issue de la culture HIP-HOP et née dans les années 70 aux Etats-Unis, cette danse mêle l'expression du corps, l'esprit de groupe, le respect de soi et de l'autre. Chaque semaine, deux ateliers sont accessibles en la Maison de village de Lausprelle :

- Atelier de danse debout, les mardis de 17h30 à 19h00.
- Atelier de danse au sol, les mercredis de 13h30 à 15h30.

Tarif :
 Danse debout : 25 euros pour 8 cours.
 Danse au sol : 25 euros pour 6 cours.
 En partenariat avec le Plan de Prévention de Proximité de la commune de Gerpinnes et le Service Provincial de la Jeunesse.

Atelier scrapbooking
 Depuis presque 2 ans, le Centre culturel propose des ateliers de scrapbooking : loisir créatif et forme d'art décoratif qui consiste en la mise en page de photographies et petits souvenirs dans un album.

Ne ratez pas l'atelier mensuel qui est programmé les jeudis 2 avril, 7 mai et 14 mai de 18h à 20h00.

Tout le matériel nécessaire est mis à votre disposition lors de ces ateliers. Participation aux frais : 10€/participant par cours.
**Informations et réservations :
 Secrétariat du Centre culturel :
 071.50.11.64**

Samedi 4 avril 2009
5ème Course des Gazelles
 Maison de village d'Hymée (Gerpinnes)
 Rien que pour vous, Mesdames

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITE

Musée des Sarrazins - Route de Philippeville, 76, 6280 Loverval - Bus E, 10 et 451 - Parking dans les environs immédiats
Ouvert tous les mercredis de 15 à 17 heures, même pendant les vacances et le samedi de 10 à 12 heures
071/437655 bibliogerpinnes@skynet.be

Club Farniente de 13 à 16 ans	Édition 2009. Tous les livres sont disponibles en bibliothèque dès à présent. Finale pour nos 2 équipes le 28 mars au Centre de délassement de Marcinelle.
Café littéraire le troisième vendredi du mois de 14 heures 30 à 16 heures 30	20 mars 2009 : « Miroir, mon beau miroir » (survol de l'œuvre d'Amélie Nothomb) présenté par Jacqueline Mantanus 17 avril 2009 : « Cervantès et Don Quichotte » présenté par Fernand Pouleur, artiste peintre lovelvalois 15 mai 2009 : « Je, François Villon » de Jean Teulé présenté par Francine Belche

Ludothèque
tous les mercredis de 15 à 17 heures Prêts de jeux pour les familles. Pour tous, Nicole et Olga vous attendent...

NOUVEAUTES OCTOBRE - NOVEMBRE 2008

«Mémoires d'un déraciné, physicien, Citoyen du monde» de Charpak George - «Prisonnière à Téhéran» de Nemat Marina - «le jeune homme en culotte de golf» de Diwo Jean - «Où on va papa?» de Fournier Jean-Louis - «Un brillant avenir» de Cusset Catherine - «Paradis conjugal» de Ferny Alice - «Val de Grâce» de Schneck Colombe - «Un garçon parfait» de Sulzer Alain Claude - «Un monde sans fin» de Follett Ken -

«La meilleure Part des hommes» de Garcia Tristan - «Un chasseur de lions» de Rolin Olivier - «Ulysse from Bagdad» de Schmitt Eric Emmanuel - «Zone» de Enard Mathias - «L'avenir de l'eau» de Orsenna Erik - «Une belle époque» de Authier Christian - «Sépulture» de Mosse Kate - «Les mystères de Venise» de Loreidan - «Hier dernier» de Goujon Patrick.

Pour les jeunes : «Bagnard à 16 ans», roman de Yves-Marie Clément. - «Les mots, ça m'est égal», de Mélanie Cuvelier. - «Tu es libre!» par Dominique Torrès. - «La vie qui déraile» de Michèle Bayar. - «Too much» de Ellen Potter. - «Rien à perdre» de Marie-Sophie Vermot. - «Les placards sont vides» de Isabelle Rossignol. - «Les larmes étaient leur pardon» de Marc Vassart.

Pan en 3D qui seront exposés à la Bibliothèque sur la maquette (bateau, île des enfants perdus...) réalisée aux ateliers de la Ligue des Familles et du Centre Culturel.

- Exposition de livres et de BD sur le thème de Peter Pan - livres adultes et enfants : Samedi 25, de 10-12h, et de 14-16h et dimanche 26 de 14-16h.
- Et toujours pour poursuivre les rêves : Le mercredi 22 avril, à 14h au salon communal, place des combattants : Lecture - spectacle : «Le carnaval des animaux» de Carl Norac, sur fond musical de C.Saint-Saëns, par Phany Leclif, de l'asbl Pascaline. Invitation aux enfants de 6 à 10 ans.

Toutes ces animations sont libres d'entrée. Un renseignement ?
Jeanine Gliszczynski 071 362477
Jacqueline Loss 0476 845103.

L'HARMONIE ROYALE SAINT MICHEL DE GERPINNES

Gerpinnes va vivre en harmonie en 2009 2009 : année du 140ème anniversaire de l'Harmonie Royale Saint-Michel de Gerpinnes

1869 : c'est en effet l'année indiquée sur le premier drapeau de notre harmonie, qui se trouve actuellement au Musée des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, bien que le quotidien «L'Union de Charleroi» relate déjà l'existence d'une Société d'Harmonie de Gerpinnes dans son édition du 11 juin 1862.



Vers 1890, on retrouve trace d'une Société d'Harmonie «L'Aurore», notamment sur un ancien règlement de la société exposé dans le local de répétition de notre musique situé à la Rue Schmidt. Elle prendra le nom définitif d'«Harmonie Royale Saint-Michel» le 17 mai 1929 suite à l'octroi du titre de «société royale» par Sa Majesté le Roi Albert 1er.

C'est dans un local récemment renové et plus convivial que nos musiciens se retrouvent chaque mercredi pour répéter de 19h30 à 21h30. Outre ces répétitions hebdomadaires, l'Harmonie assure également l'apprentissage musical de ses jeunes et moins jeunes élèves grâce à son école de musique. Les cours de solfège et d'instru-



ments y sont dispensés et permettent aux musiciens de se perfectionner et/ou (re)découvrir cet art particulier qu'est la musique.

2009 se voit fêter les 140 ans de l'Harmonie Royale Saint-Michel. Pour cette occasion, elle a mis les petits plats dans les grands...

En effet, le 4 avril prochain, l'Harmonie accueillera la Fanfare Royale «Les Joyeux Artisans» de Beauwelz (commune de Momignies) lors de son traditionnel concert de printemps. Ce double concert aura lieu en la salle des Combattants à Gerpinnes-Centre dès 19 h 30. L'Harmonie aura le privilège de vous offrir un concert de qualité sous la baguette de notre nouveau chef de musique Benoît Delbart. Ensuite, ce sera à la fanfare invitée de vous présenter un aperçu de son répertoire et, pour clôturer cette soirée, les deux formations musicales s'uniront pour partager avec vous quelques airs bien connus du folklore de l'Entre-Sambre-et-

Meuse. Pour poursuivre les festivités des 140 ans de notre société, nous vous proposons le mercredi 20 mai à 19 h 30 (veille du jeudi de l'Ascension), et toujours en la salle communale de Gerpinnes-Centre, un concert de marches relatant les moments musicaux clés des festivités de la Pentecôte, et ce en compagnie de la Batterie de Gerpinnes-Centre.

Voici notre calendrier pour 2009 :

- 4 avril : concert de printemps (entrée gratuite)
- 13 avril : sortie du cassage de verre à Gerpinnes-Centre
- 8 mai : sortie patriotique
- 20 mai : concert de Marches à Gerpinnes-Centre
- 21 mai : Ascension (Gerpinnes-Centre)
- 31 mai : Pentecôte
- 1er juin : Pentecôte (aubade au Sartia à 17 h 45)
- 2 juin : Pentecôte
- 13 juin : Saint Sacrement
- 12 juillet : marche à Virelles
- 21 juillet : Fête Nationale
- 16 août : marche à Lausprelle
- 4 octobre : marche à Aisemont

- 11 novembre : Armistice
- 21 novembre : messe de Sainte-Cécile, suivie de notre banquet annuel

Le comité vous remercie pour l'attention que vous accorderez à notre Harmonie Royale Saint-Michel de Gerpinnes et pour tous les encouragements témoignés au cours de cette année. Votre présence est pour chaque musicien et membre actif du comité synonyme de soutien et vos applaudissements représentent de riches encouragements.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à notre président, Paul De Block (071/50.28.30). Vous pouvez également envoyer un courriel au secrétaire : geert.vanackere@hotmail.com ou tout simplement consulter notre site internet www.hrs-m-gerpinnes.net.



La bibliothèque communale vous invite...

C'est la 5e année que notre commune participe à l'opération lancée par la Communauté française et la Région wallonne : «Je lis dans la commune». Du 17 au 25 avril 2009.

Le but est d'organiser des activités destinées à favoriser la lecture et l'accès au livre pour le public le plus large possible. Le thème qui nous est proposé cette année est très beau : «Rêvons sous les mêmes étoiles».

La Bibliothèque communale et la Ligue des Familles vous proposent de sympathiques moments pour petits et grands. «Balade littéraire de la Mancha à Neveland».

- Cervantès et son inaccessible étoile : Expo Don Quichotte : des livres et documents, et les tableaux de Fernand Pouleur, artiste lovelvalois. Inauguration : le vendredi 17 avril, à 14h00. Ouvert les deux week-ends et le mercredi de 14 à 16h.
- Conférence : «Cervantès et Don Quichotte», par Monsieur Fernand Pouleur, dans le cadre du Café littéraire mensuel, vendredi 17 avril, à 14h30, suivie d'une projection de films sur Don Quichotte.
- «le Pays imaginaire» «Neverland», de J.M.Barrie. Les enfants des écoles vont réaliser des personnages de Peter

NATURE ET ENVIRONNEMENT



Le printemps est là, les travaux de potager démarrent de tous côtés, c'est le moment de prendre conseil auprès de nos spécialistes pour doser ses efforts tout en ayant un rendement maximum et éviter les problèmes habituels. Pour élaborer votre saison en toute quiétude, profitez de nos conférences.

ENTREE GRATUITE - Invitation cordiale à tous. - Tous nos conférenciers sont agrés par le Ministère de la Région Wallonne et par la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut.

Les conférences débutent à l'heure précise. A chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle.

Section de Gerpinnes : à 19h30 - Maison de Village de Gerpinnes-Flaches, rue Paganetti
Le 10/04/09 - M. JOURDAIN - LA CULTURE SOUS ABRIS

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.
Le 6/04/09 - M. JOURDAIN - LA CULTURE SOUS ABRIS

Section de Villers-Poterie - Gougnies : à 19h30 - salle «Vital Milis» - Rue de Presles, 61.

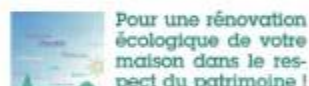
Le 18/03/09 - M. JOURDAIN - LA CULTURE SOUS ABRIS

Le 15/04/09 - M. AUGUSTINUS - LES ECHECS AU JARDIN

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J.J.Piret.
Le 23/03/09 - M. AUGUSTINUS - LES ECHECS AU JARDIN
Le 20/04/09 - M. JOURDAIN - LA CULTURE SOUS ABRIS

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole «Le Magnolia» et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 5 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir. Cette cotisation donne droit à notre revue mensuelle et à des ristournes chez certains commerçants de la région.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional: Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28. Vous pouvez visiter notre site www.gerpinnes.org/lemagnolia et poser vos questions sur le forum.



Vous désirez rénover votre maison ou acquérir une maison à rénover ? Vous voulez dépenser moins pour vous chauffer ? Vous souhaitez un logement sain pour votre famille ? Rejoignez les RenoTeams, des équipes de ménages comme le vôtre, qui s'échangent des bonnes pratiques et s'entraident dans la concrétisation de leurs projets !

Bénéficiez GRATUITEMENT d'un accompagnement citoyen et professionnel de votre projet !

Pas toujours facile de s'y retrouver parmi les multiples informations et offres adressées chaque jour aux candidats bâtisseurs...

Pour faire le tri, l'association Espace Environnement, en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (Maubeuge-France) et le Cluster Éco-construction, vous propose de participer à l'une des RenoTeams qui seront mises en place en région wallonne en 2009, avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional et de la Région wallonne.

Une RenoTeam, c'est quoi ?

Une RenoTeam est une équipe constituée de ménages engagés dans un projet de rénovation durable. Ceux-ci se réunissent ponctuellement, lors de rencontres participatives et conviviales, afin d'échanger sur les questions, besoins et attentes des uns et des autres en la matière.

Quels bénéfices pour vous ?

Grâce à cette expérience de dialogue, vous trouverez les réponses aux questions précises et concrètes que vous vous posez. Vous vous sentirez mieux préparé(e) pour répondre au mieux aux décisions et choix auxquels vous serez confronté(e). Vous obtiendrez également les informations, les trucs et astuces, qui feront de votre projet un projet rentable et de qualité.

Enfin, vous ferez partie des pionniers à entreprendre une rénovation d'habitation particulière suivant les principes de l'éco-construction.

Concrètement, à quoi devez-vous vous attendre ?

Outre les échanges de bonnes pratiques au sein du groupe (3 à 4 réunions), la visite d'une habitation éco-rénovée, en présence des propriétaires et de l'architecte, vous sera proposée, afin d'enrichir votre connaissance des pratiques d'éco-rénovation et du respect du patrimoine, d'alimenter le dialogue et de susciter des idées nouvelles.

Vous pourrez également faire appel, selon vos besoins, aux conseils de quelques-uns des meilleurs professionnels en matière d'éco-rénovation.

Entre chaque rencontre, les animateurs de la RenoTeam seront à votre disposition pour répondre aux questions et besoins soulevés lors des échanges.

Votre participation à une RenoTeam ?

Un petit investissement en temps, de grands effets sur votre chantier, et la santé de l'environnement ! La demande d'inscription préalable est à adresser à Espace Environnement. Personne de contact : Michéline Franc Tél.: 071/509658 ou par e-mail à mfranc@espace-environnement.be.



CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :

- **Lundi** pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.
- **Mardi** pour Fromièze, Gerpinnes-centre, Gougnies, Hymière, Villiers-Poterie.

A l'occasion des jours fériés de l'année 2008, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Jour férié	Date	Remplacement
Pâques	Lundi 13/04/2009	Samedi 11/04/2009
Pentecôte	Lundi 01/06/2009	Samedi 30/05/2009

E) Collectes sélectives :

Les collectes sélectives se font :

- le **lundi, deux fois par mois pour le PMC (24 fois par an)**
- le **lundi, une fois par mois pour le Verre (12 fois par an) et les Papiers Cartons (12 fois par an)**

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Mars	Avril	Mai	Juin
Sacs bleus PMC				
Tous les villages de l'entité	02 et 16	06 et 20	04 et 18	08 et 22
Papiers et cartons				
Tous les villages de l'entité	09	11 (Sa)	11	15
Verre				
Tous les villages de l'entité	09	11 (Sa)	11	15

Dépôts volontaires au parc de recyclage

Le parc de recyclage de Gerpinnes est situé : Rue J.J. Piret à Joncret.

Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi.

A l'occasion des jours fériés 2009, le parc de recyclage sera fermé le lundi 13/04/2009, le vendredi 01/05/2009, le jeudi 21/05/2009 et le lundi 01/06/2009.

Pour plus d'infos...

Pour en savoir davantage :

- sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, sur www.foستplus.be
- sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs de recyclage, la prévention et la gestion des déchets.

formez le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet www.icdi.org.

COMPOSTER, c'est facile !

Le compostage consiste à transformer vos déchets de cuisine et de jardin en une substance brun foncé et fragmentée qui sent bon les bois.

Pourquoi composter ?

- pour faire un régime à vos poubelles en les réduisant de 50%
- pour produire un excellent « engrais » naturel et gratuit pour vos plantes extérieures et intérieures.



Rendons à la nature ce qu'elle nous a donné.

Envie de vous y mettre ? **Conseils gratuits** dans le jardin de Mireille et Roland Steels, guides compositeurs bénévoles, formation « Jean Pain » organisée par l'I.C.D.I. Tél.: 071/503514



La commune s'est engagée à soutenir le « Défi pour la terre » de Nicolas Hulot ! Vous pouvez faire de même : <http://www.defipourlaterre.org>



Engagez-vous, chaque geste compte !

JE REFUSE LES TRAITEMENTS CHIMIQUES

Jardiniers en herbe

La moitié des jardiniers amateurs se sert de produits phytosanitaires (désherbants, pesticides) et presque tous d'engrais. Ces traitements chimiques polluent durablement les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Préserver l'alimentation

A usage égal, les produits biologiques sont vivement recommandés, car ils sont moins nocifs pour l'environnement et la santé. A cet égard, les traitements « totaux », qui associent insecticides et fongicides, ne répondent à aucun diagnostic précis, tuent tout sur leur passage et favorisent la résistance de nombreux nuisibles.

Les jardiniers amateurs seraient responsables pour 1/3 de la pollution des eaux de surface et des nappes souterraines.

Favoriser les engrais naturels

Ce sont des produits d'origine végétale ou animale qui enrichissent la terre, nourrissent les plantes, sans empoisonner les sols, les insectes et les oiseaux. Ils sont aussi variés que le fumier, la corne broyée, le guano, les cendres de bois, la poudre d'os... Attention tout de même à respecter les dosages.

Stocker à l'écart

Avant tout usage, il faut bien lire le mode d'emploi et respecter scrupuleusement les précautions à prendre. Les produits de traitement se rangent dans des contenants étanches, hors de portée des enfants ou des animaux et dans des lieux ventilés.



CONFÉRENCE

« Trucs et astuces pour un jardin sans pesticides ».

le **vendredi 27 mars à 18h30**

à Ransart, Maison communale, rue Appaemée

par Mme Smeesters, spécialiste qui nous vient du Canada (Entrée gratuite) L'utilisation de pesticides est devenue de plus en plus courante et les compagnies commercialisant ces produits se veulent rassurantes sur leur usage. Mais il est parfaitement possible d'obtenir un bel aménagement sans utiliser tous ces produits à risque. Il s'agit de faire de la prévention en aménageant notre terrain avec des plantes adaptées aux conditions du milieu et résistantes aux parasites et aux maladies. En dernier recours, il est possible d'utiliser des pesticides à faible impact sur l'environnement et la santé mais il y a beaucoup plus d'amis que d'ennemis dans nos jardins. De nombreux exemples vous seront présentés (contrôle des fourmis, limaces,

perce-oreilles, parasites des pelouses, ...). Informations sur le compostage également disponibles lors de cette soirée.

Une organisation de l'I.C.D.I. avec le soutien de la Région wallonne. Renseignements : service prévention de l'I.C.D.I. : 071/600.499

OPÉRATION : « UN VÉLO SYMPA SERVIRA 2 FOIS ! »

Réfléchissez avant de jeter

Vous voulez vous débarrasser de votre vélo ? Comme d'autres objets de la vie quotidienne, ils peuvent facilement trouver une 2e vie. Comment ?

Par exemple en participant le 25 avril à la collecte de vélos en bon état sur les parcs de recyclage

Cette collecte, qui en est à sa troisième édition, est organisée par les Intercommunales wallonnes de gestion des déchets (Copidex) partout en Wallonie, avec le soutien du « Ravel du Bout du Monde ». Sur la zone I.C.D.I., vous pourrez rapporter vos

vélos sur l'ensemble des parcs à conteneurs, le samedi 25 avril de 8 h à 16 h. De plus, diverses animations liées au réemploi et au vélo (balade à vélo avec le Gracq par exemple) seront organisées au départ du parc de recyclage de Coulliet. Les Intercommunales sont encore aujourd'hui à la recherche d'associations qui souhaitent bénéficier des vélos collectés. Elles peuvent encore se faire connaître auprès du service prévention de l'I.C.D.I. (071/600.499) !

L'objectif des Intercommunales en organisant cette action ?

Mettre en évidence les alternatives qui permettent de prolonger la durée de vie des objets via la réparation, la réutilisation, le don etc.

Découvrez dès le 25 avril, sur votre parc de recyclage la nouvelle brochure pleine de trucs et de bonnes adresses pour éviter de jeter les objets qui peuvent encore servir : « Le réemploi, c'est pour moi ! ».

La SOLWATT MOBILE sera de nouveau présente au marché de Gerpinnes centre ce dimanche 19 avril 2009



SOLWATT

Pour toutes vos questions sur les énergies renouvelables, les primes à l'énergie...

Permanences énergie à la Maison communale de Gerpinnes :

Tous les mercredis de 16h00 à 19h00

Pour un service optimal, prenez rendez-vous avec :

Philippe Renkens (conseiller en énergie)

prenkens@gerpinnes.be - 071/27.65.74 de 9h30 à 12h00 - 12h30 à 15h30

FESTIVITES - SPECTACLES

PELERINAGES A SAINTE ROLENDE - ANNEE 2009

La Neuvaine dédiée à sainte Rolende

Du **lundi 20 avril au mardi 28 avril**,

neuvaine à sainte Rolende chaque soir à 18 h 30 en l'église Saint-Michel de Gerpinnes. Neuvaine aux intentions des participants, des membres de la confrérie, des marcheurs, des musiciens et de tous ceux qui résident dans les villages du Tour et de

l'entité. Les trois pèlerinages annuels avec les Reliques

• Le **dimanche 10 mai 2009** :

Messe à 10h00 en l'église Saint-Michel de Gerpinnes, suivie de la procession avec la Châsse Sainte-Rolende - itinéraire du premier Tour. Fermeture de l'église à 19h00.



• Le **jeudi 21 mai** :

fête de l'Ascension. Messe à 10h00, en l'église Saint-Michel de Gerpinnes, suivie de la procession avec la Châsse Sainte-Rolende - itinéraire du deuxième

Tour. Une délégation de la Confrérie de Saint-Feuillen de Fosses-la-Ville participe à notre procession.

Après la messe, la Confrérie invite ses membres, les pèlerins et toutes les personnes souhaitant s'y associer, à un repas fraternel au Cercle Saint-Michel. Prix modéré.

- le lundi de la Pentecôte (1er juin) - Grand Pèlerinage avec la chasse Sainte-Rolende
- Ouverture de l'église Saint-Michel dès 2h15.
- Messe à 3h00 suivie du départ du grand pèlerinage à sainte Rolende (Tour de 30 km).
- Retrêve solennelle à 18h00 à partir de la plaine de Sartlé.
- La procession est précédée par l'escorte des Marcheurs.
- Saît solennel en l'église de Gerpennes ves 20h00.

Les messes des Marcheurs

- Gerpennes mardi 02 juin à 9 h en l'église Saint-Michel
- Hymée dimanche 31 mai à 11 h 30
- mardi 02 juin à 8 h 45 en l'église Saint-Etienne
- Hanzinne mardi 02 juin à 10 h en l'église Saint-Georges
- Tarclenne lundi 01 juin à 11 h en l'église Saint-Martin
- Les Flaches dimanche 31 mai à 10 h 30 avec la participation de la Fanfare Royale de Fraire
- mardi 02 juin à 8 h 45 en l'église Saint-Ghislain
- Joncret dimanche 31 mai à 10 h 30 en l'église Saint-Nicolas avec la participation de la Fanfare Royale d'Acoz
- Villers-Poterie mardi 02 juin à 9 h 30 en l'église Sainte-Radegonde
- Gougnies lundi 01 juin à 6 h 45
- mardi 02 juin à 9 h 30 en l'église Saint-Reni
- Fromiée lundi 01 juin à 9 h en l'église Sainte-Adèle
- Biesme lundi 01 juin à 7 h 45 en l'église Saint-Martin

La fête de sainte Rolende

La fête de sainte Rolende est célébrée le 13 mai.

Messe à 19h00 autour du Cénotaphe.

La vénération de la Chasse en l'église Saint-Michel

Les reliques de sainte Rolende déposées dans la chasse peuvent être vénérées chaque jour dans l'église de Gerpennes.

Dans cette même église, la chasse peut être portée pour la vénération des reliques, après la messe du jour et jusqu'à la fermeture de l'église aux dates suivantes :

- le deuxième dimanche de mai : le 10 mai
- le jour de l'Ascension : le 21 mai
- le 31 mai - jour de la Pentecôte
- le mardi de la Pentecôte : le 2 juin

Contacts Confrérie :

Le président : Monsieur le curé Claude Lallemand - 071/50 62 43

Le rabour : Aimée Philippe-Mortier - 071/50 61 93



Le Tour des Marcheurs

Le 45^e Tour des Marcheurs aura lieu le dimanche 18 octobre 2009.

Messe à 08 h 00 en l'église Sainte-Radegonde à Villers-Poterie. Départ du Tour à 8 h 30. Retrêve à l'église Sainte-Radegonde vers 17 h 30. Contacts Tour des Marcheurs : Claude Delvaux (président de la Marche de Villers-Poterie) : 071 33 14 98. Tarclenne - octobre 2008

Durant tout le mois de mai nous invitons les Rolendiers à pouvoir leur maison en l'honneur de sainte Rolende.

CALENDRIER DES CASSAGES DU VERRE POUR LES FESTIVITÉS DES MARCHES FOLKLORIQUES DE LA SAINTE-ROLENDE

- Villers-Poterie dimanche de Pâques (le 12/04) à 14h00 (salle communale de Villers-Poterie, rue de Presles)
- Les Flaches dimanche de Pâques (le 12/04) à 20h00 (Maison de Village des Flaches, rue Paganetti)
- Gougnies lundi de Pâques (le 13/04) à 14h00 (Salle des Fêtes de Gougnies, rue de l'Escuchau)
- Hymée lundi de Pâques (le 13/04) à 16h00 (Maison de Village, place d'Hymée)
- Gerpennes lundi de Pâques (le 13/04) à 18h00 (Salle Communale de Gerpennes, place des Combattants)
- Joncret mardi de Pentecôte (le 02/06) à 24h00 (Salle des Guichoux à Joncret)
- Fromiée mardi de Pentecôte (le 02/06) à 24h00 (Maison de Village de Fromiée)
- Acoz dernier samedi de juin (le 27/06) à 19h30 (Café "El Coqui" à Acoz)

1^{er} SOUPER DE LA MARCHÉ SAINTE ROLENDE DE JONCRET

Samedi 18 avril 2009 à partir de 19h30

Salle des Guichoux à Joncret

Apéritif
Trio de viandes, légumes chouds et froids, deux sauces
Dessert

Adultes : 18,-€

Enfants de moins de 12 ans : 8,-€

Animation musicale assurée par Manu

Réservation : Philippe Yperziele

(président) - philyper@gmail.com

Agnes Bodson (secrétaire) - 071/50.35.47

BARBECUE DES VOLTIGEURS

de la Compagnie Sainte-Rolende de Gerpennes-Centre le lundi 13 avril 2009 à partir de 11h30 au Cercle Paroissial de Gerpennes (place des Combattants)

Nous vous proposons le verre de l'amitié le barbecue (saucisse, brachette, lard, poulet, crudités,...) dessert

pour le prix de 12€ par adulte (6€ pour les - de 12 ans)

à payer au compte 360-0303349-36 pour le 03 avril 2009 au plus tard.

Afin de vous servir au mieux, nous vous invitons à adresser votre réservation à F. Mottet, rue de Fromiée, 27 - 6280 Gerpennes. Vous pouvez également lui adresser un mail à fredmottet@skynet.be ou le contacter au 071/50.51.03 et ce, avant le 03 avril 2009.

Attention, afin de permettre à tous d'assister au cassage de verres, nous clôturons à 16 heures 30 (après le passage du Corps d'Office de la Compagnie de Gerpennes-Centre).

L'Equipe CERCLE DRAMATIQUE GERPINNES

Salle Communale - Place des Combattants Le Cercle "L'Equipe" présente "Et si l'EQUIPE n'existait pas..."

RETROSPECTIVE - CABARET : Exposition, Chanson, Films, Sketches, ... jeudi 26, vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 mars 2009

en semaine à 19h30, le dimanche à 16h30

Réservations OBLIGATOIRES au Centre Culturel de Gerpennes, rue de Villers, 61 à Lausprelle

071/50.11.64 ou 0475/48.61.26 pendant les heures de permanence.

à partir du 09 MARS 2009

Samedi 28 Mars 2009
Maison de village de Lausprelle
Gerpennes
Septième soirée folk

18h00: Spectacle de Danses Wallonnes
18h30: Souper (apéro, buffet, dessert).
21h00: Bal folk animé par Jeannine et ses musiciens.

P.A.F. Spectacle : 5€ (DAPO 4€)
Souper : 15€
Bal folk : 5€ (DAPO 4€)
Soirée complète : 15€

Pour le souper, le paiement au n° 071-5024850-36 de "Maison d'Axelle", avant le 27 mars, sans lieu de réservation.

Contact : 047500.72.64 martin.chah@axelle.be
Rgobindapote@hotmail.com

LES POMPES FUNEBRES GABRIEL POSTIAU

organisent des Funérailles partout en Belgique et à l'étranger



Nous sommes disponibles jour et nuit

Nul n'aime être confronté à l'idée de sa propre mort ou de ses funérailles.

Pourtant, quand on y songe, une préparation permet d'éviter pas mal de tracas à ses proches.

Régler ses obsèques à l'avance, c'est vivre en étant prévoyant.

Une façon d'aborder l'avenir avec plus de sérénité.

Notre funérarium est unique dans l'entité de Gerpennes 2 salons mortuaires, 2 salons privés une salle de réception équipée pour 70 personnes Accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Toilette mortuaire
- Embaumement
- Ensevelissements

37, rue de la Scavée Acoz-Gerpennes
Tél.: 071/50.33.64 - Gsm: 0495/26.12.12



S.P.R.L. **DAF-TOIT**
LA TOITURE GERPINNOISE
GSM 0475.413.142
071.50.56.21 Fax 071.32.90.95

TOITURES TUILLES OU ARDOISES ■ CORNICHES ZINC OU PVC
PLATES-FORMES ZINC OU DERIBIGUM
CHEMINÉES-ISOLATION ■ CHÂSSIS-VOLETS

Devis gratuits
Agréé Région wallonne
Nombreuses références
... Plus de 20 ans à votre service !!

Service rapide
Le numéro 1
de votre région

DÉMOUSSAGE + TRAITEMENT

Travaux dans les règles de l'art
Devis dans les 24 heures
-LE SAVOIR, LE SAVOIR-FAIRE
-LE FAIRE SAVOIR-

PRET A PORTER FEMININ DE LUXE
CENTRE COMMERCIAL DU BULTIA
Tél. 0475 580 582
Tous les jours excepté le dimanche
www.axelle-line.eu

TERWAGNE NOUVEAUX ETS
outillage

Rue du Moulin, 35b - 5800 PHILIPPEVILLE
Tel. 071.66.62.85 - Fax. 071.66.63.13

LE PHENICIEN
SPECIALITES LIBANAISES

PLATS A EMPORTER MEZZE
COUSCOUS PIZZA

OUVERT TOUTS LES JOURS
MIDI & SOIR
FERME LE MARDI (SAUF FERIE)
RUE DE FRANCE 39 - 1800 PHILIPPEVILLE
071 66 81 18

LAURENT
Bijoutier

Shopping du Bulbia
rue Neuve, 37
6280 Gerpinnes
Tél. 071/21.44.15
andrelaurentbijoutier@skynet.be

Créations-Réparations
Armani • Boss
Dolce Gabana • Esprit
Michel Herbelin
Tissot

skantherm
Rue de Namur, 35 - 5600 PHILPEVILLE
Tél. 071/61.18.03 - Fax : 071/61.12.84
www.ambianceetfeu.be
Solelement à 20 min. de Charleroi et à 10 min. de Courmies

Ambiance & feu

NOUVEAUTES CHEZ TOYOTA
Garage Paquet Christian sprl

New Urban Cruiser New Avenis
New IQ

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1969
Rue de Mariembourg 12
5600 NEUVILLE (N5)
071/66.67.04

www.toyota.be/paquet
TODAY TOMORROW TOYOTA

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL
GAZ - MAZOUT

Réparation - Entretien - Dépannage - Ramanage

INSTALLATION SANITAIRE

FRANCO RICCI

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes)
Tél. 071/50.36.69

Vous vous sentez un peu à l'étroit?

Votre meilleur Contact pour une
EXPERTISE GRATUITE
et la **VENTE** de votre bien

IMMO CONTACT

071/ 33.19.19
www.immocontact.be

avenue de cantenaire, 36 - 6861 Montignies-Sur-Sambre

L LIVE

Corine Vansroosbroeck Puccella
& Jean-Pierre Petit

Restaurant - Traiteur
Cuisine Méditerranéenne

Fermé: lundi soir, samedi midi, dimanche soir
Chaussée de Philippeville, 11
Loverval
071/40.10.96

www.lolive.be

BUROR s.p.a.

Etude d'aménagement assisté par ordinateur
Service gratuit

Fourniture de bureau
Mobilier de bureau

rue de Namur, 3
5600 PHILPEVILLE
Tél. : 071 26 77 32
Fax : 071 48 86 83
www.buror.be - buror@skynet.be

CENTRE SPORTIF DE BERTRANSART

Route de Philippeville 45

Entrée gratuite

23 avril
2009

de 9h
à 18h



Salon de la formation à l'emploi

- 10h Inauguration : Madame la Ministre de l'Emploi, Joëlle MILQUET
- 10h30 Conférence : Image en soi - relooking, Murielle DENIS
- 10h45 Conférence : aides à l'embauche, Mr DE BORMAN, Conseiller au Ministère de l'Emploi
- 11h Conférence : incitants à l'investissement pour les entreprises présentée par un cadre de l'U.C.M.
- 13h45 Speed meeting : rencontre rapide entre employeurs et demandeurs d'emploi en vue d'un engagement

Toute la journée, concours pour les demandeurs d'emploi dont le prix est un ordinateur portable

Une organisation des ALE de Gerpinnes et d'Ham-sur-Heure/Nalinnes
en collaboration avec les administrations communales

Contact : ALE Gerpinnes 071 33 09 59 - ALE Ham-sur-Heure/Nalinnes 071 21 94 54